

# Accompagnement dans les coopératives d'activités et d'emploi et les couveuses d'entreprises

Partenaire de la Région : les coopératives d'activités et d'emploi (C.A.E.) et les couveuses d'entreprise intervenant sur le territoire de Midi-Pyrénées et regroupées au sein de structures régionales

## QUEL EST SON OBJECTIF ?

Les coopératives d'activité et d'emploi et les couveuses ont toutes les deux pour but de tester le projet d'un créateur ou d'une créatrice d'entreprise en lui proposant un accompagnement au sein d'une structure (association ou coopérative) qui lui assure un hébergement juridique et par voie de conséquence un environnement « sécurisé ».

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Demandeurs ou demandeuses d'emploi et en priorité parmi ceux-ci, les personnes en difficulté (notamment travailleurs ou travailleuses handicapé(e)s, femmes isolées ou en grandes difficultés, travailleurs ou travailleuses précaires) ayant un projet de création d'entreprise et souhaitant être accompagnées dans une structure collective de type coopérative d'activités et d'emploi ou de type couveuse d'entreprises.

## CONCRÈTEMENT

Le porteur ou la porteuse de projet est orienté vers une C.A.E. ou une couveuse d'entreprise par les structures d'accompagnement des demandeurs ou demandeuses d'emploi (pôle emploi), les Maisons Communes Emploi Formation, plus généralement toutes les structures qui accompagnent les porteurs ou porteuses de projets de création d'entreprise.

La personne bénéficie d'un accompagnement d'une durée de 24 mois maximum.

La C.A.E. ou la couveuse d'entreprise lui apporte une assistance technique et des apports pédagogiques.

L'hébergement juridique permet au créateur de constituer progressivement le chiffre d'affaires de sa future entreprise. Les biens ou les services produits sont facturés par la structure qui héberge juridiquement le porteur ou la porteuse de projet et lui reverse la marge dégagée sous forme de salaire.

## QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

Les C.A.E. sont constituées sous formes de Sociétés Coopératives et Participatives. (S.C.O.P) les bénéficiaires ont un statut de salarié. En fin de parcours d'accompagnement les bénéficiaires peuvent devenir associés de la C.A.E. au sein de la coopérative d'emploi.

Les couveuses d'entreprises sont constituées en association et proposent à leurs bénéficiaires de signer un contrat spécifique appelé C.A.P.E. (Contrat d'appui au Projet d'entreprise)

Région Midi-Pyrénées 05.61.39.66.26

gersinitiatives  
coopérative d'activités et d'emploi



Coopérer pour  
Entreprendre

etymôn  
entrepreneurs et solidaires



ZON'  
Coopérative  
d'Activités et  
d'Emplois



CapCoop  
COOPÉRATIVE  
D'ACTIVITÉ  
ET D'EMPLOI



ECONOMIE  
SOCIALE &  
SOLIDAIRE



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES